



Toulouse Aerospace Express & Connexion ligne B

BILAN DE LA 2^{ÈME} PHASE DE CONCERTATION (AUTOMNE 2018)

PREMIÈRES RÉPONSES COMPLÉMENTAIRES
DU MAÎTRE D'OUVRAGE INTÉGRÉES
AU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

FÉVRIER 2019



SOMMAIRE

SECTEUR TOULOUSE MÉTROPOLE

3

Réponses générales

3

Réponses spécifiques par station

5

SECTEUR SICOVAL

11

Réponses générales

11

Réponses spécifiques par station

12

SECTEUR TOULOUSE MÉTROPOLE

RÉPONSES GÉNÉRALES

Réponse générale sur les espaces publics

L'arrivée de Toulouse Aerospace Express est une opportunité de transformation qualitative des quartiers traversés par cette infrastructure, tant en matière d'amélioration des espaces publics que de ré-interrogation de l'urbanisme aux abords des stations.

En accompagnement de l'insertion des futures stations de métro seront, en effet, réalisés des espaces publics durables de qualité. Ces espaces seront dessinés et aménagés afin d'intégrer au mieux les préoccupations des habitants, exprimées notamment lors des différentes phases de concertation du projet.

Ainsi, un soin tout particulier sera accordé à l'accessibilité de ces futures stations : passages piétons sécurisés, aménagements cyclables, signalétique, etc. L'arrivée de Toulouse Aerospace Express va notamment permettre d'accélérer et de prioriser des aménagements déjà identifiés par ailleurs, notamment dans les schémas directeurs cyclables, les plans d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics. Toulouse Aerospace Express sera ainsi un catalyseur de l'accessibilité pour les piétons et les vélos, favorisant ainsi l'intermodalité.

La sécurité sera, par ailleurs, une préoccupation centrale pour la conception des abords des stations. Ainsi, la méthode dite « de prévention situationnelle » visera à anticiper les risques et à y répondre par la configuration de l'aménagement, notamment en favorisant des espaces ouverts et bien éclairés.

Ces espaces ont vocation à être des lieux de vie, d'échanges et de rencontre, voire, pour certains, de véritables cœurs de quartier, accueillant des événements ponctuels ou réguliers (marchés). Pour ce faire, une attention particulière sera portée à la qualité esthétique pérenne et au confort, via le respect de l'identité du quartier mais aussi via la présence du végétal, d'un mobilier urbain confortable positionné de manière à optimiser la surface des espaces publics et la qualité de vie.

Réponse générale sur le projet urbain

À une échelle plus large, il s'agira de mettre en cohérence l'arrivée de cette infrastructure de transport structurante avec les potentiels et orientations d'évolution des tissus urbains. Ces préconisations seront formalisées dans un pacte urbain sur quatre secteurs et mises en œuvre par différents outils opérationnels (zone d'aménagement concerté, etc.) ou réglementaires (révision du plan local d'urbanisme, etc.).

Des études urbaines, architecturales et paysagères seront par la suite conduites pour définir la nature des projets urbains autour des stations, notamment la part construite / non construite ainsi que la nature des constructions (logement, commerces, services, équipements publics...). Ces études seront concertées avec les habitants.

Réponse générale sur la réorganisation du réseau bus

Le Projet Mobilités délibéré en février 2018 permet d'engager la structuration du réseau en complément de Toulouse Aerospace Express : développement des Linéo, lignes express et de tronçons OPTIMO. En complément, Tisséo Collectivités a mis en œuvre des principes de concertation d'adaptation du réseau permettant de travailler globalement les refontes d'offre autour de chaque déploiement de réseau structurant. La mise en service à venir du Linéo 11 et de son réseau associé est le parfait exemple de cette méthodologie.

Un réseau structuré et hiérarchisé va donc émerger progressivement jusqu'à la mise en service de Toulouse Aerospace Express et de la Connexion Ligne B, et au-delà.

La réflexion quant à une réorganisation précise du réseau de bus fait donc partie de cette méthodologie de travail et permettra de rencontrer les territoires à partir de 2021 et au fur et à mesure de l'avancement des grands projets d'aménagement.

Des principes forts ont déjà été posés dans le programme de Toulouse Aerospace Express : une connexion de chaque station avec le réseau bus, permettant un rabattement efficace, pour limiter notamment le recours à la voiture individuelle pour accéder aux stations.

Réponse générale sur le stationnement

Certaines stations ont vocation à permettre le rabattement des automobilistes le plus en amont possible de la zone urbaine dense. Ces stations sont ainsi accompagnées de parkings relais, offrant plusieurs centaines de places. Des études seront conduites pour déterminer précisément le fonctionnement et l'accessibilité de ces parkings, notamment pour limiter l'impact de la circulation et du stationnement dans les quartiers environnants.

Pour les autres stations, il s'agira principalement d'éviter ce type d'usage et de limiter le stationnement, à proximité de la station, aux stricts besoins de la vie locale (commerces, habitants, etc.). La reconstitution ou la création de places devront ainsi être accompagnées d'un dispositif réglementaire permettant d'éviter l'utilisation de ces places par des usagers du métro, à l'exception des espaces de stationnement de courte durée pour la dépose / reprise des usagers du métro. Toulouse Métropole conduira une étude globale de stationnement pour chacune des stations du métro pour caractériser les usages et besoins actuels et déterminer les meilleures solutions mêlant nouvelle offre et dispositif réglementaire.

RÉPONSES SPÉCIFIQUES PAR STATION

Colomiers gare

Disposant déjà de deux offres structurantes (Linéo 2 + TER), la gare de Colomiers verra son rôle de porte d'entrée du secteur ouest renforcé avec l'arrivée de Toulouse Aerospace Express. Les rabattements existants seront consolidés et de nouvelles offres seront proposées pour relier les territoires en amont à l'offre structurante qui sera déployée. À titre d'exemple, une ligne express sera créée entre Saint-Lys, Fonsorbes, Plaisance et Colomiers gare pour des rabattements plus efficaces des territoires du périurbain.

Toulouse Métropole s'engage à améliorer les cheminements piétons et vélos depuis le centre-ville, qui resteront contraints par la traversée des bretelles d'accès et de sortie à la RN124, et à rendre plus lisibles les itinéraires alternatifs à l'esplanade François Mitterrand (Chemin d'En Sigal). Depuis le Sud, notamment depuis la rue E. Collongues, un itinéraire cyclable identifié au schéma directeur métropolitain sera étudié. L'accessibilité au parking relais sera renforcée par des aménagements viaires ponctuels et des plans de circulation adaptés. Le parvis créé au niveau du pôle d'échange pourra accueillir de nouveaux bâtiments dont les fonctionnalités seront définies ultérieurement.

Airbus Colomiers Ramassiers

Avec l'arrivée de Toulouse Aerospace Express, ce sera l'ensemble du réseau de transports publics qui sera réévalué sur le secteur ouest : la desserte des quartiers de Colomiers sera donc, elle aussi, réétudiée.

À noter par ailleurs que les Ramassiers bénéficieront :

- ▶ à court terme d'une évolution d'itinéraire de la ligne 32 dès 2019 pour desservir le cœur du secteur d'entreprise ;
- ▶ et, à moyen terme, de la mise en œuvre d'un autre maillon du réseau structurant : la Ceinture Sud qui reliera la Gare de Colomiers à l'Oncopole, complément du TUS qui reliera, lui, l'Oncopole à Rangueil.

Les accès piétons seront améliorés et les traversées de la route de Bayonne et de la rue Jean Cayre seront sécurisées, notamment via le déplacement des arrêts de bus, sans recourir cependant à un passage souterrain. Pour les vélos, la réalisation de la voie de liaison des Ramassiers permettra un accès vélo en site propre depuis le quartier des Ramassiers. Quant à l'accès vélo via la Fontaine Lumineuse, la sécurisation de ce giratoire, identifié au schéma directeur cyclable, sera étudiée par Toulouse Métropole.

Airbus Saint-Martin

L'ensemble du réseau de bus sera réévalué par Tisséo sur le secteur ouest à la mise en service de Toulouse Aerospace Express, notamment la desserte de la ZAC Saint-Martin. D'ores et déjà, le Linéo 2 et, à terme, la Ceinture reliant la Gare de Colomiers à l'Oncopole, avec un arrêt positionné boulevard de l'Europe, constituent des offres structurantes pour ce quartier.

Une liaison mode actif confortable et sécurisée sera créée vers le Sud (Tournefeuille, ZAC Saint-Martin), en réinterrogeant le partage de l'espace sur le pont Lagardère. Elle ne pourra néanmoins s'affranchir de la traversée d'une bretelle d'accès. Pour cette raison, l'itinéraire cyclable, le long du chemin de la Crabe, ainsi que la passerelle franchissant l'A624 seront également rendus plus lisibles, pour les usagers en provenance de Saint-Martin-du-Touch.

Jean Maga

La création de cette station sera accompagnée par la réalisation d'un aménagement piéton / vélo permettant un franchissement confortable et sécurisé de l'A621 et du Touch, depuis la station, vers les Arènes Romaines. Une amorce d'aménagement cyclable sur la route de Grenade sera réalisée, en prévision d'une étude qui sera conduite sur l'ensemble de l'axe jusqu'à la rue Servanty. D'autres aménagements plus ponctuels permettront de rendre plus confortables les traversées piétonnes et le partage de l'espace entre piéton et cycles, notamment au niveau du Pont Velasquez.

L'aménagement d'un dépose minute et d'arrêts de bus, non prévus initialement au programme, sera étudié pour vérifier sa faisabilité, au regard des contraintes de circulation et d'espace. Une étude de stationnement et de circulation, incluant des simulations dynamiques de trafic à l'échelle du quartier sera, par ailleurs, conduite afin d'identifier les solutions et outils les plus adaptés. Les études de réorganisation du réseau de bus intégreront les conclusions de ces études de faisabilité.

Sept Deniers - Stade Toulousain

La correspondance entre Toulouse Aerospace Express et le Linéo à la station Sept Deniers est un objectif affirmé de Tisséo collectivités. D'une manière globale, la réorganisation du réseau de bus sera menée en concertation avec les habitants et prendra effet à la mise en service de Toulouse Aerospace Express. C'est notamment le cas du rabattement de la commune de Fenouillet.

Pour permettre un accès plus direct de la station aux piétons et vélos, un cheminement sera mis en place dans le prolongement de l'impasse Duroc. L'itinéraire modes actifs vers la place Job, via le passage A. Chaubet et des voies de circulation apaisée, sera rendu plus lisible (jalonnement). Au Nord, en lien avec les projets de développement urbain, la traversée de l'A621 sera étudiée, tant pour sécuriser les déplacements piétons et vélos que pour rendre plus fiables les temps de parcours des bus.

Boulevard de Suisse - Ponts jumeaux

Aux abords de la station, les trottoirs et les traversées piétonnes seront améliorés, des arrêts de bus seront aménagés pour une bonne interconnexion bus / métro. Il n'est pas envisagé de passage souterrain, ce type d'aménagement n'étant, en général, pas engageant pour les piétons et peu pratique pour les vélos, à moins de disposer de très larges emprises foncières pour créer un passage large et des rampes de faible pente.

Les études urbaines menées dans le secteur Boulevard de Suisse / Ponts Jumeaux ont conclu à la nécessité d'un développement d'un maillage modes actifs transversal sur ce secteur, entre les grandes pénétrantes et le canal. Ces préconisations seront intégrées dans les projets développés sur le secteur.

Un aménagement cyclable sur l'ensemble du Boulevard de Suisse a été identifié au schéma directeur cyclable. L'arrivée de Toulouse Aerospace Express rendra prioritaire l'étude de cet itinéraire dont la réalisation pourra s'intégrer aux aménagements prévus à terme sur ce secteur (prolongement du Linéo 10, requalification urbaine...).

Fondeyre

Pour répondre à un manque de perméabilité transversale constaté au sein de ce secteur et faciliter l'accès à la future station, une nouvelle voie permettra de rejoindre l'avenue des États-Unis. Pour rejoindre le canal, l'itinéraire via la rue Adonis et le chemin du Prat Long sera rendu plus visible par une signalétique adaptée et des traversées sécurisées. D'une manière générale, les études urbaines déjà menées sur ce secteur avaient conclu à la nécessité d'un développement d'un maillage transversal : ces préconisations seront intégrées dans les projets urbains développés autour de la station. Des abris vélos sécurisés et du mobilier de stationnement seront disponibles à la station.

La station n'a pas vocation à organiser du rabattement automobile. Par conséquent, l'offre de stationnement sera étudiée mais limitée aux besoins du quartier (pas de parking relais), ce qui devrait limiter le trafic routier dans le quartier. L'emplacement d'un dépose minute sera étudié. À long terme, la réalisation d'un échangeur autoroutier pourrait néanmoins permettre d'envisager une offre de stationnement plus conséquente sur cette station, avec un plan de circulation adapté.

La Vache gare

De nouvelles études seront conduites par Tisséo et Toulouse Métropole, en cohérence avec le projet de renouvellement urbain du quartier, pour arrêter précisément la configuration du pôle d'échange. La réorganisation du réseau viaire associée facilitera les déplacements tous modes entre la station et le quartier, tout en limitant l'impact de la circulation automobile.

La question de la sécurité sur les espaces publics réaménagés autour de la station La Vache gare sera au cœur des préoccupations. Ainsi, la méthode dite « de prévention situationnelle » visera à limiter les risques par la configuration de l'aménagement. Les dispositifs de sécurisation seront travaillés en collaboration avec les forces de l'ordre, les services de secours et Tisséo pour garantir un maximum de confort et de sécurité aux usagers.

Les études d'aménagement des espaces publics, conduites par Toulouse Métropole, intégreront les besoins exprimés pendant la concertation : terrains de jeu, espaces verts, parc pour chiens, mobilier urbain (table de pique-nique, tri sélectif, bac à compost) et seront cohérentes avec les autres projets développés au sein de la Métropole : (cœur de quartier, projet de renouvellement urbain, etc.).

Toulouse Lautrec - Borderouge Sud

Le franchissement sous voie permettant d'ores et déjà une traversée en site propre pour les piétons et vélos en provenance du quartier de la Maourine, les liaisons piétons et vélos seront sécurisées vers ce passage pour faciliter son utilisation. Au niveau de la station, Toulouse Métropole réétudiera le statut des voies pour apaiser la circulation et favoriser les modes actifs.

Un aménagement cyclable entre la rue Catellan et le Boulevard P. et M. Curie est par ailleurs identifié dans le schéma directeur vélo de la Métropole. Celui-ci fera l'objet d'une étude et d'une mise en œuvre prioritaires pour accompagner le projet Toulouse Aerospace Express.

Les bus seront positionnés au plus près des entrées du lycée pour éviter de multiples traversées de voirie aux lycéens. Par ailleurs, la station sera située directement sur le parvis, ce qui facilitera l'accès des lycéens à leur établissement.

Raynal

Cette station est incluse dans le périmètre du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO) dont le volet urbain est porté par Toulouse Métropole et Europolia.

Dans ce cadre, il est prévu :

- la reprise complète du profil de l'axe Cazeneuve / Collignon et du carrefour entre ces deux voies
- la création de la rue Raynal qui connectera le futur quartier à l'Avenue de Lyon, facilitant ainsi les cheminement tous modes vers le pôle d'échanges multimodal de Matabiau.

Dans le cadre de TESO, il est prévu de déployer des aménagements confortables, végétalisés, qui correspondent aux besoins des usagers, des voyageurs et aux attentes des riverains.

Bonnefoy

Le travail relatif à l'aménagement de la place Boriès sera poursuivi pour concilier les attentes exprimées lors de la concertation, les propositions des différentes études urbaines conduites sur ce secteur et les contraintes techniques inhérentes à l'implantation des infrastructures.

L'aménagement de la place autour de la station de métro sera ainsi étudié afin de maintenir les fonctionnalités et l'ambiance existantes, notamment le marché. Les équipements (stationnement vélo), la position des émergences seront étudiés pour offrir un espace public agréable et fonctionnel.

Les aménagements prévus à court terme dans le cadre du Linéo 9 permettront d'améliorer l'accessibilité bus et vélo à la station et d'aménager, au droit de la place, des traversées piétonnes sur l'avenue du Faubourg Bonnefoy, en abaissant la vitesse réglementaire à 30 km/h pour apaiser la circulation.

La mise en place d'un dépose minute, non prévue initialement au programme, sera étudiée.

Marengo - Matabiau

Le projet Toulouse EuroSudOuest comprend, sur le site Marengo, la création d'un pôle d'échanges multimodal, intégrant des équipements adaptés à l'ensemble des usages de la mobilité. Ainsi, sera proposé un aménagement fonctionnellement optimisé répondant tant aux besoins des voyageurs du quotidien qu'aux attentes des usagers des grandes lignes.

Par exemple, le dimensionnement des ascenseurs, des escalators sera adapté par Tisséo aux flux de voyageurs. Le profil des voies du boulevard Marengo passera à 2 voies de circulation, afin de déployer un parvis multimodal accueillant les piétons et les cycles, ainsi que les bus Tisséo et une station de taxis. Des zones de stationnement minute seront intégrées, côté Périole et seront connectées avec le futur bâtiment voyageurs.

Enfin, afin de répondre aux enjeux de sécurité exprimés, Europolia mettra en œuvre la méthode dite « de prévention situationnelle » qui vise à anticiper les risques, et à y répondre par la configuration de l'aménagement.

François Verdier

Des études complémentaires seront menées pour affiner les impacts de l'implantation de la station, notamment sur les platanes des allées et ajuster son positionnement.

Le projet autour de la station François Verdier va continuer à être affiné en associant les associations et la population, et en liaison avec le garant de la concertation et la commission d'enquête. En particulier, les études auront pour but de rechercher les meilleures solutions visant à préserver et valoriser les allées François Verdier comme site arboré et végétalisé.

L'aménagement des abords de la station sera réalisé de façade-à-façade et permettra de faciliter la circulation de tous les usagers, notamment par des traversées plus nombreuses entre les allées plantées et les trottoirs de part et d'autre de ces allées. Cet aménagement prendra en compte la qualité paysagère et architecturale exceptionnelle du site, en apportant un soin particulier à la disposition du mobilier, à la présence et à l'évolution du végétal, ainsi qu'à la préservation des fonctionnalités actuelles (aire de jeux).

Par ailleurs, une liaison cyclable structurante entre la station et le canal, via la rue des frères Lyon, est identifiée au schéma directeur cyclable : sa mise en œuvre sera étudiée de manière prioritaire en accompagnement de l'arrivée de la 3^{ème} ligne de métro.

Jean Rieux

L'intégration d'un dépose minute à cette station, non prévue initialement au programme sera étudiée, en profitant notamment de l'opportunité créée par les ajustements du réseau viaire aux abords de la bibliothèque.

L'avenue Jean Rieux faisant partie des axes structurants, pénétrant le cœur de l'agglomération, des études d'aménagement cyclables seront conduites par la Métropole sur cet axe. Sur cet axe à la géométrie contrainte, ces études permettront de proposer des solutions et arbitrages associés pour améliorer l'accessibilité à vélo pour cette station.

Cote Pavé – Limayrac – Cité de l’Espace

La desserte de la Cité de l’Espace en bus est envisagée par Tisséo, sous une forme qui n’est pas encore arrêtée. Les réflexions actuelles envisagent de créer une ligne de bus et d’améliorer les liaisons douces. De plus, un projet de Linéo transversal doit relier à cet horizon Borderouge à Montaudran, en desservant ce secteur.

Les continuités cyclables entre la Terrasse et le centre-ville de Toulouse, identifiées par ailleurs au schéma directeur cyclable, seront étudiées et leur mise en œuvre sera priorisée au regard de l’arrivée de Toulouse Aerospace Express.

L’impact du chantier sur les plantations actuelles sera compensé par un aménagement paysager qualitatif des abords de la station, via de nouvelles plantations et un soin particulier apporté à la qualité de ce site remarquable.

L’Ormeau

Un emplacement de dépose / reprise, prévu au programme de cette station, n’est pas encore précisément défini et sera étudié afin de s’insérer au mieux autour de la place.

La reconstitution d’une offre de stationnement pour les commerces et riverains sera étudiée pour une mise en œuvre si possible au moment des travaux. Cette offre, tout comme les opportunités de stationnement environnantes, devra nécessairement être réglementée à terme pour éviter d’éventuelles voitures « ventouses » attirées par la station de métro.

Un aménagement cyclable sera étudié sur les axes Rieux / Saint-Exupéry, conformément au schéma directeur cyclable. Sur ces axes à la géométrie contrainte, ces études permettront de proposer des solutions et arbitrages associés pour améliorer l’accessibilité à vélo pour cette station.

L’aménagement de la place sera étudié afin de maintenir les fonctionnalités et l’ambiance existantes, notamment le marché et la présence de végétal. L’emplacement des équipements (stationnement vélo), les émergences seront étudiées pour maximiser l’espace public.

Montaudran Piste des Géants

Le projet urbain de Toulouse Aerospace est pensé pour assurer l’accessibilité des piétons, qui plus est dans ce secteur touristique et de loisirs : le projet fournira un accès qualitatif à la place centrale depuis la station de métro, les arrêts de bus, halte TER.

L’urbanisme proposé autour de la station prévoit une ville avec des petites distances et de nombreuses liaisons piétonnes entre les espaces.

Le positionnement de la station de métro est à proximité immédiate de la halte TER, avec un accès direct au quai ouest le long de la voie ferrée. Les ouvrages en travaux – passage inférieur – permettront d’accéder aux quais Est. La liaison vers Ranguel sera assurée pour les piétons et les vélos par une passerelle au-dessus de l’A62 qui sera livrée avant l’arrivée du métro par Toulouse Métropole.

Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

Une liaison confortable et sécurisée pour les piétons et les vélos sera réalisée au nord de la rue André Villet pour la mise en service du métro, sous l’A621 (souterrain) et au-dessus (passerelle) de l’Hers.

SECTEUR SICOVAL

RÉPONSES GÉNÉRALES

Réponses communes aux stations de la 3^{ème} ligne et de la Connexion Ligne B sur l'accessibilité aux stations

L'accessibilité aux stations et dans les stations sera garantie pour les personnes à mobilité réduite. Des dispositifs de sécurité et de sécurisation seront prévus dans la station mais également sur les espaces proches.

Réponses communes aux stations de Labège



La Maison de la Mobilité de Labège est le fruit d'un partenariat entre Tisséo Collectivités et le Sicoval. Située au niveau de la gare d'Enova, ses missions actuelles sont notamment : le conseil multimodal, la location de vélos, le stationnement, le covoiturage. Son évolution est prévue vers une Maison des mobilités actives pour accompagner les changements de comportement en la matière à horizon fin 2019. Le conseil multimodal pourrait être maintenu parmi les missions de cette nouvelle structure. À horizon 2025, ce service pourrait être transféré au terminus de Labège - La Cadène gare.



Le programme de la 3^{ème} ligne de métro prévoit la création d'un parking relais au niveau de la station multimodale Labège - La Cadène gare : gare bus, dispositifs d'écomobilité et 1 000 places en silos. Pour améliorer l'accessibilité au nord d'Enova, sont étudiées la faisabilité de créer depuis la RD16 un nouveau franchissement de la voie ferrée dédié aux modes actifs ainsi que l'opportunité d'une poche de stationnement.



La « Diagonale » est un nouvel axe dédié aux modes actifs / glisse urbaine et à une navette en site propre dans une logique de partage de l'espace et des fonctionnalités urbaines (espaces de promenade, restauration, repos). Elle reliera les différentes séquences urbaines du nouveau quartier Enova (commerciale, village numérique, loisirs, quartier mixte, campus agricoles). Son aménagement définitif sera le produit d'une concertation poussée, notamment avec les riverains.

RÉPONSES SPÉCIFIQUES PAR STATION

Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B)

Cette station de la Connexion Ligne B, infrastructure connectée à la 3^{ème} ligne de métro au niveau de la station interface Institut National Polytechnique de Toulouse, permet de désenclaver, par un mode de transport performant, un parc d'activités aujourd'hui en impasse routière. De ce fait, des rabattements modes actifs seront privilégiés et complétés vers cette station. En complément, les stationnements et jalonnements nécessaires seront prévus.

Par ailleurs, l'extension du parc d'activités, programmée au Sud-Ouest, positionnera la station au centre de l'ensemble urbanisé. Plus du quart de la surface prévue en extension sera aménagé en espaces verts d'agrément et de circulations douces.

Avec l'installation de nouvelles entreprises, il est prévu de développer des services, notamment de restauration, à l'image des aires de food trucks déjà déployées par le Sicoval.

Institut National Polytechnique de Toulouse

Cette station interface entre Connexion Ligne B et 3^{ème} ligne de métro est un élément majeur de la stratégie d'accessibilité du site depuis l'ensemble de l'agglomération et s'inscrit dans une logique de déplacements internes vertueux facilités par la création de la « Diagonale ».

Pour améliorer l'accessibilité à cette station, est étudiée la faisabilité de créer depuis la RD16, un nouveau franchissement de la voie ferrée dédié aux modes actifs ainsi que l'opportunité d'une poche de stationnement.

Enova

Cette station sera intégrée au futur village numérique dont le principe d'aménagement consiste à créer un parc urbain, espace de détente et de rencontre pour les salariés, traversé par la « Diagonale ». La place de la voiture sera limitée à du stationnement en silos en périphérie excepté pour la dépose / reprise de passagers. Le jalonnement vers cette station ainsi que vers les arrêts de bus prévus sur les voies Occitane et Jean Rostand sera particulièrement soigné.

Labège - La Cadène gare

La station de Labège - La Cadène gare sera l'un des éléments du futur pôle d'échanges multimodal qui intégrera la nouvelle halte ferroviaire, la gare bus, le parking relais en silos, les services vélos (stationnement sécurisé et éventuellement Maison des mobilités actives) ainsi que le maillage modes actifs dont la « Diagonale ».

La séquence urbaine mixte autour de la station intégrera les principales fonctions de la ville y compris des commerces de proximité pérennes pour les habitants du quartier et les voyageurs. Une attention particulière sera apportée à l'intégration paysagère des infrastructures de transport dans un nouveau quartier d'habitat.

La réalisation du maillage cyclable en rabattement vers le pôle d'échanges multimodal de Labège - La Cadène gare est en cours de finalisation. De plus, dans le cadre de l'opération métro, est prévu un franchissement public dédié aux modes actifs dont les caractéristiques doivent être étudiées (continuité efficace de part et d'autre de la voie ferrée, correspondances de qualité vélo – train – métro).

Le parking relais accessible depuis la RD16 pourrait intégrer un point de recharge pour les véhicules électriques.



7, esplanade Compans-Caffarelli • BP 11120 • 31011 Toulouse CÉDEX 6

Tél. : 05 67 77 80 80 • tisseo-collectivites.fr